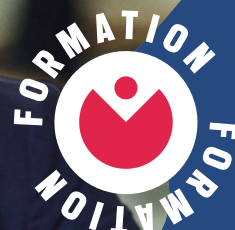




PROGRAMME DE FORMATION

INTRA • INTER • SUR MESURE

GESTION COMPTABLE ET SOCIALE



**ACTUALITÉ
SOCIALE ET
LOIS DU TRAVAIL**

1 JOUR

Prérequis : connaissance des bases de la paie

Objectifs : connaître et intégrer les nouveautés légales et sociales dans son entreprise

Aptitude : connaître les nouveautés sociales pour l'année à venir

Compétences : actualité sociale 2022, les contrats de travail après la réforme, la réforme du code du travail, le suivi médical des salariés et l'inaptitude après les réformes, la prévention de la pénibilité, le prélèvement à la source

Durée : 1 jours, soit 7 heures

Délai d'accès : 72 heures

Tarifs : sur devis (conditions générales de vente accessibles sur notre site internet : www.formationccilandes.fr)

Méthodes mobilisées : apports théoriques, mises en situation, cas pratiques, ludopédagogie

Modalités d'évaluation : QCM et entretien oral au cours et à la fin de l'action de formation

Accessibilité : locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite



CCI LANDES

www.formationccilandes.fr

PROGRAMME INDICATIF



Première demi-journée :

THÈME 1 : ACTUALITÉ SOCIALE 2022

- Les taux de cotisation et plafonds en vigueur
- Les règles de décompte d'effectif
- Point DSN (Déclaration sociale nominative)
- Bulletins simplifiés - dématérialisation
- Le CPA (compte personnel d'activité)

THÈME 2 : LES CONTRATS DE TRAVAIL APRÈS LA RÉFORME

- CDI, CDI de chantier ou d'opération, CDD, Temps partiels, la période d'essai et le préavis, promesse d'embauche
- Le télétravail
- Point sur les contrats aidés

THÈME 3 : LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

- Durée du travail, congés, repos
- Les forfaits jours et le droit à la déconnexion
- Les nouvelles règles en matière d'accords collectifs
- Nouvelles dispositions liées aux indemnités de licenciement
- Le CSE (comité social et économique) et le Conseil d'Entreprise – la fusion des IRP
- Nouvelles dispositions en matière de négociations obligatoires
- Articulation et primauté des accords de branche et des accords d'entreprises
- Dispositions spécifiques TPE-PME

PROGRAMME INDICATIF



Deuxième demi-journée :

THÈME 1 : LE SUIVI MÉDICAL DES SALARIÉS ET L'INAPTITUDE APRÈS LES RÉFORMES

- Visites d'information et de prévention – Examen médical d'aptitude
- Suivi médical renforcé – Inaptitude physique des salariés

THÈME 2 : LA PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ

- Le compte professionnel de prévention
- Accords et plans de prévention de la pénibilité

THÈME 3 : LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

- Connaître et comprendre le vocabulaire fiscal : taux neutre, taux réel, taux individuel, année blanche...
- Les revenus concernés par le prélèvement à la source (traitements, salaires, pensions, retraites...)
- Quelles informations fiscales allez-vous détenir précisément sur vos salariés ?

THÈME 4 : POINT SUR LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Atelier questions/réponses



Pour plus d'informations :
formationccilandes.fr
05 58 05 44 81

